CASACONFO.COM - LE-TECH-VILLAGE.COM - RELAXSORIA.COM - STOCKWAN.COM - VANUATY.COM - VEHRNEX.COM - LES ESCROCS ARRÊTÉS !!! + DE 20 000 VICTIMES !!!

Categories: À la une !, Actualités ADC FRANCE, Commande, livraison, Commerce : litige lié à la vente

Tags: Actualités, Scandale





Notre association regroupe les victimes de ces sites qui proposaient à la vente divers biens mobiliers comme des tapis, des salons de jardin, de la literie, des télévisions, des spas, etc...

L'arnaque consistait à proposer des produits de consommation courante à un prix très intéressant en « oubliant » de livrer le bien

Nous avons mis en ligne des recherches sur les sites stockwan.com et relaxsoria.com consultables avec les liens ci-dessous :

stockwan-com-les-recherches-de-ladc-france/

relaxsoria-com-les-recherches-de-ladc-france/

A ce jour nous avons été contactés par plusieurs centaines de victimes. Un nombre important ont commandé sur des sites restés ouvert après la disparition des sociétés qui seraient les propriétaires des sites. Les centaines de témoignages consultables sur signal-arnaques.com consultables avec le lien ci-après https://www.signal-arnaques.com/ rubrique "infos arnaques" sont plus qu'éloquents. Il est regroupé l'ensemble des alertes par site frauduleux en un article. Regardez la taille de l'ascenseur.....

Vous trouverez ci-dessous les deux articles qui expliquent notre action et les documents dont nous avons besoin. Notre demande est identique pour les 4 autres sites.

stockwan-des-clients-leses-adc-france-agit/

relaxsoria-commandes-fantomes-adc-france-agit/

Depuis la mise en ligne de nos articles portant l'action de l'ADC France en mars 2024, nous avons enregistré plus de **4300 visites** des pages dédiées aux sites stockwan et relaxsoria.com.

Ce chiffre considérable montre clairement l'importance de cette arnaque!

Cette analyse est confortée par un communiqué officiel publié le 20 juin 2024 consultable avec le lien ci-dessous :

https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/faux-sites-de-vente-appel-a-victimes-202406

Nous publions les extraits les plus intéressants :

- « Plus de 20 000 commandes, pour un préjudice représentant près de 4 millions d'euros, ont été passées sur plusieurs sites internet, dont les sites suivants :
 - casaconfo.com
 - le-tech-village.com
 - relaxsoria.com
 - stockwan.com
 - vanuaty.com
 - vehrnex.com »

4 escrocs ont été arrêtés et sont en prison! L'enquête est conduite par une juge d'instruction!

Notre association, dans le cadre d'une action collective pénale, va se constituer partie civile rapidement par l'intermédiaire de son avocat, Maitre Arnaud DELOMEL.

Cette action va permettre à notre avocat de prendre connaissance de la procédure pénale et de restituer les informations essentielles aux adhérents. Le montant de ses honoraires est modéré (150 €) au regard du travail très important qu'implique une telle procédure et de son suivi par le cabinet.

Par ailleurs, ce dossier devrait déboucher sur un procès. La condamnation des escrocs, si elle est prononcée, permettra après le procès de recourir à un fonds de garantie en cas d'insolvabilité des auteurs de l'arnaque qui intervient jusqu'à hauteur de 3000 €.

Celui-ci prend aussi en charge les honoraires des avocats.

<u>Au vu des sommes en cause, il semble donc fort raisonnable que l'espoir de récupérer les sommes versées plus les frais d'avocats engagés soit réel</u>

Pour être intégré dans l'action et représenté dans le cadre de l'information judiciaire, nous vous demandons en préalable d'être adhérent de l'association. Le prix est de 38 € ou 50 € avec l'abonnement à la revue trimestrielle dont nous communiquons les enquêtes publiées dans

plusieurs numéros.

L'adhésion en ligne :

https://www.helloasso.com/associations/adc-lorraine/adhesions/re-adhesion-simple

Les enquêtes de la revue :

La-gestion-des-contrats-dassurance.pdf

<u>La-gestion-des-litiges-de-la-consommation.pdf</u>

La-place-aux-voleurs-.pdf

Location-la-gestion-de-la-fin-dun-bail-locatif.pdf

Après votre adhésion, vous recevrez un mail qui contiendra le détail des informations sur notre action ainsi qu'un courrier très explicatif de notre avocat.

Vous pouvez nous contacter EXCLUSIVEMENT par mail à l'adresse suivante : <u>contact@adcfrance.fr</u>

Ce dossier est un révélateur des arnaques nées de l'e-commerce. Nous sommes très satisfaits que ces escrocs soient mis hors d'état de nuire. L'action des services de police est exemplaire.

Il reste les conséquences de ces arnaques qui se multiplient et causent des dégâts importants.

Cela remet en cause beaucoup de choses et notamment la confiance des consommateurs dans l'économie numérique.

Nous continuerons nos actions dans ce secteur d'activité pour lutter contre ces dérives.

Cordialement

Le service juridique